

Atmosphères



Comédie de Lisa Charnay

« Atmosphères » de Lisa Charnay

RAPPEL

Ce texte n'est pas libre de droits. Vous pouvez le télécharger pour le lire et pour travailler. Si vous exploitez ce texte dans le cadre d'un spectacle vous devez obligatoirement faire le nécessaire pour obtenir l'autorisation de jouer soit de l'auteur directement, soit de l'organisme qui gère ses droits, la SACD.

La SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe. Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues, même a posteriori.

Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs

**TOUTE UTILISATION D'UNE ŒUVRE DOIT ÊTRE SOUMISE À L'AUTORISATION PRÉALABLE DE L'AUTEUR
ET OUVRE DROIT À RÉMUNÉRATION**

EN FRANCE : LE REGIME GENERAL

→ Qu'est-ce que l'autorisation ?

- L'exploitation d'une œuvre est intimement liée à la notion de droit moral. Par celui-ci, l'auteur décide seul d'autoriser ou non la divulgation et l'exploitation de son travail par autrui, et a droit au respect de son nom et de son œuvre. Ceci sans aucune limite dans le temps car si l'œuvre appartient au domaine public ou si son créateur est mort, les ayants droit exercent de ce fait un droit moral.

→ Comment obtenir l'autorisation de représentation ?

- Concrètement, un théâtre ou une compagnie qui souhaite utiliser l'œuvre d'un auteur membre de la SACD doit obligatoirement en faire la demande à la SACD qui transmet.
- Avec l'accord de l'auteur, la SACD fixe par contrat les termes de son autorisation par l'exploitant : elle doit être limitée dans sa durée et dans son étendue géographique et doit fixer les conditions selon lesquelles les droits d'auteurs vont être perçus.
- L'exploitant s'engage alors à fournir les lieux et dates des représentations, puis le montant des recettes du spectacle et à payer les droits d'auteurs.

→ Quand faut-il solliciter l'autorisation de représentation ?

- L'autorisation de représentation doit être impérativement obtenue par l'entreprise de spectacles auprès des ayants droits de l'œuvre avant le montage de la production concernée ou le montage de la tournée du spectacle.
- Cette sollicitation des ayants droit sera effectuée par l'intermédiaire de la SACD, au moins six mois avant la première représentation.
- La demande sera adressée à la Direction compétente de la SACD. Elle précisera l'étendue territoriale et la durée de l'autorisation souhaitée. Y seront annexées le CV du metteur en scène et des comédiens, ainsi que le parcours artistique de l'entreprise de spectacle.
- L'entrepreneur de spectacle devra respecter le titre générique de l'œuvre.

→ Comment se présente l'autorisation de représentation ?

Il s'agit soit d'une simple lettre, soit d'une lettre-contrat ou d'un contrat particulier signé entre l'auteur et l'entrepreneur de spectacle. Elle doit préciser :

- le lieu ;
- le nombre de représentations ;
- la durée ;
- le mode d'exploitation ;
- l'exclusivité ou non de la cession des droits ;
- la rémunération en fonction des droits cédés.

Pour une troupe amateur ?

- Des démarches identiques, une tarification spécifique

Les troupes " amateurs " sont des compagnies ou des groupements qui présentent au public des ouvrages du répertoire de la SACD et dont les intervenants à l'élaboration du spectacle (comédiens, techniciens, metteurs en scène...) ne reçoivent aucune rémunération.

Une troupe amateur effectue les mêmes démarches qu'une compagnie professionnelle pour la demande d'autorisation de représentation et pour l'acquittement des droits d'auteur, que les représentations soient payantes ou gratuites. Une tarification spécifique est proposée. Depuis 1989, plusieurs fédérations de théâtre amateur bénéficient d'avantages protocolaires

supplémentaires._

www.sacd.fr

« Atmosphères »

de Lisa Charnay

Création : 23 juin 2018 au Sud-Est Théâtre de Villeneuve-St-Georges (94190)

Synopsis :

Un espace neutre et sans issue dans lequel des personnes arrivent sans savoir comment ni pourquoi, et n'ont d'autre choix pour en ressortir que de se glisser sous un étrange faisceau lumineux pour simplement disparaître. Et après ? Que se passe-t-il ? Il y a ceux qui savent des choses, ceux qui croient savoir, ceux qui supposent, ceux qui préfèrent ne pas savoir, ceux qui ignorent tout, et les autres. Au cœur de cet univers inconnu chacun, avec son ressenti, essaye de se tirer de cette situation. De ces rencontres fortuites naîtront des échanges de tous ordres aux atmosphères changeantes.

Distribution modulable * : 7H-7F ou 7H-7F et 2E

*** certains rôles peuvent être joués par un même comédien**

Jérôme

Antoine

Pauline

Marion

Ludo

Tiphaine

Raymond

Armando

Camille

Fanny

Murielle

Grand gourou des gourdets

Jeanne – sdf

Bastien – chasseur

Le metteur en scène a libre choix de désigner les comédiens cités ci-dessus pour jouer l'épilogue, et/ou de faire jouer en plus 2 enfants :

2 enfants (possible joués par 2 adultes)

2 assistantes

Elle et Lui

Le type et la fille

Le professeur

Jérôme est assis par terre la tête entre les mains. Il se lève, tourne en rond, fait un geste avec ses mains comme s'il écartait une partie de l'air, au niveau de son abdomen, en regardant vers le sol, puis il écarte les doigts de sa main droite plusieurs fois, et regarde, penché en avant, par ce « trou » qu'il est censé avoir fait dans le vide.

Jérôme : « Ils ont de la chance de pouvoir dormir. » *Puis il marche deux pas et met un coup de pied dans le vide* : « Putain ! » *Il marche quelques pas et recommence son geste, à l'opposé d'où il était* : « Mathilde, ça va être l'heure de te lever et tu vas encore être en retard au boulot...Tu t'es couchée trop tard hier. » *Il met ses mains en porte-voix et crie* : « Mathilde ! Lève-toi ! Il est 6h45 ! Ah c'est dingue, ça, tous les matins c'est pareil ! »

Apparaît Antoine, vêtu d'une blouse de malade, l'air complètement perdu, hagard. Jérôme l'observe, l'air amusé.

Antoine : « Bonjour ! Excusez-moi, j'ai dû me tromper d'endroit, je ne sais pas ce que je fais ici, je devais être opéré ce matin etenfin j'attendais sur le brancard, là, dans le couloir, mais comme personne ne venait me chercher je... »

Jérôme, *tour à tour surpris, hésitant, puis prenant un air assuré et quelque peu amusé, va lui serrer la main* : « Bonjour, je suis médecin anesthésiste en remplacement. Vous n'avez pas pu être opéré, le personnel est en grève. »

Antoine : « Je ne comprends pas. Pourtant les infirmières m'avaient préparé, j'étais en attente sur le brancard, là, prêt pour l'opération. Ils auraient quand même pu me prévenir...Je suis un peu abasourdi là. »

Jérôme, *amusé* : « C'est normal, ce sont les calmants qu'ils vous ont filés pour vous détendre avant l'opération. » *Il ouvre encore un espace de ses mains, regarde au sol et d'un air navré* : « Bon sang ! La sonnerie de ce putain de réveil est trop faible ! »

Antoine : « Vous dites ? »

Jérôme : « Non je veux dire que parfois le réveil est difficile. »

Antoine : « Ah ! »

« Atmosphères » de Lisa Charnay

Jérôme, inquiet, stressé, fait les cent pas, et de temps en temps regarde par des brèches invisibles qu'il ouvre avec ses mains.

Antoine, *intrigué, tente d'en savoir plus* : « Vous êtes en grève, alors, si j'ai bien compris. »

Jérôme : « En quelque sorte, oui. »

Antoine : « Et le docteur Neuville aussi ? »

Jérôme : « Qui ça ? »

Antoine : « Le docteur Neuville, l'anesthésiste que j'ai vu il y a 15 jours. »

Jérôme : « Ah oui, Neuville, l'anesthésiste, oui, oui, il est en grève, je devais le remplacer mais le chirurgien est en grève aussi. Ils sont tous en grève. Moi je ne peux rien faire du coup. » *(Narquois)* : « C'est pas de chance, hein ! »

Antoine : « Ah bah c'est bien ma veine... Mais enfin ils pourraient nous avertir tout de même ! »

Jérôme : « Vous êtes mécontent. Je peux comprendre. Vous deviez vous faire opérer de quoi, déjà ? »

Antoine : « D'une tumeur bénigne sur le poumon gauche. »

Jérôme *feignant de se souvenir* : « Ah oui ! C'est vous ! »

Antoine : « Antoine Bourgoin, oui, c'est moi. »

Jérôme : « Ah merde... Fallait que ça tombe sur moi. »

Antoine : « Pourquoi ? Il y a un problème ? »

Jérôme : « Eh bien c'est-à-dire que... »

Antoine : « Mais dites-moi ! »

Jérôme : « Ecoutez mon vieux, je ne voudrais pas vous donner de faux espoirs, mais à mon avis, vu vos derniers résultats, opération ou pas, je pense qu'il n'y a plus grand-chose à faire. »

Antoine : « Pardon ? »

Jérôme : « Je m'explique : quand j'ai vu vos dernières radios et vos résultats d'examen, j'ai tout de suite pensé que...enfin qu'une opération serait inutile..»

Antoine : « Quoi ? Vous voulez dire que... »

Jérôme : « Absolument. Votre poumon, là, c'est une vraie passoire ! Le chirurgien veut s'acharner sur vous, pour tester ses compétences et évaluer votre taux de résistance, mais en réalité il sait tout comme moi que vous êtes condamné.»

Antoine *choqué, balbutie* : « Vous...vous...vous m'annoncez ça comme ça, sans ménagement, que je suis condamné ! »

Jérôme : « On va pas se mentir, hein ? Surtout un jour de grève ! » *Et il éclate de rire.*

Antoine : « Vous me faites marcher, là, c'est ça ? »

Jérôme, *ouvre à nouveau une brèche et regarde* : « Ah ben c'est pas trop tôt ! Allez hop, douche, café ! »

Antoine : « Etrangement je n'ai même pas envie d'un café...Pourtant je suis a jeun. »

Jérôme *toujours en train d'observer ce qui se passe dans la brèche, répond sans regarder son interlocuteur* : « C'est pour ça, ça coupe l'appétit, d'être a jeun. »

Antoine : « Ah bon ? C'est bien la première fois que j'entends ça. En principe on a faim quand on est a jeun. » *Puis doutant du statut de son interlocuteur au vu de son attitude bizarre, prend un ton légèrement moqueur* : « Cela dit, vous devez avoir l'habitude, en tant qu'anesthésiste, de voir des patients a jeun. »

Jérôme : « Sûrement... L'habitude...» *Puis s'adressant à la brèche* : « Allez ma beauté, prends bien soin de toi... »

Antoine : « Vous faites quoi, là ? »

Jérôme : « Je parle à mes anges. »

« Atmosphères » de Lisa Charnay

Antoine : « Ah oui, on m'avait dit que les anesthésistes utilisaient parfois du gaz hilarant. Apparemment ça attaque bien les neurones. Bon, moi je vais voir si je trouve quelqu'un capable de me dire quand je vais pouvoir être opéré et si je peux regagner ma chambre. »

Jérôme, *riant aux éclats* : « Regagner sa chambre ! Pour regarder la télé ! Manger sa petite soupe ! Bouquiner un polar ! »

Antoine : « Exactement ! Et puis il faut que je téléphone à ma femme pour lui dire que je suis toujours en attente. »

Jérôme *lui tape sur l'épaule amicalement et le retient* : « En attente, c'est ça ! » *Puis avec ironie* : « Le problème c'est que vous allez y rester longtemps, en attente. Parce que, désolé de devoir vous dire ça, mais vous ne pourrez pas sortir d'ici. Et encore moins téléphoner.... »

Antoine : « Ah ? Et pourquoi ça ? »

Jérôme *(jubile avant de compléter)* : « Parce que vous êtes pris au piège. »

Antoine *se dégageant brutalement* : « Oh mais dites donc, c'est une menace, ça ? J'ai comme l'impression que vous n'êtes pas plus anesthésiste que moi médecin. Vous êtes soigné au 3^e, en psychiatrie ? »

Jérôme : « Merci du compliment, ça fait toujours plaisir. »

Antoine : « Vous avez un comportement bizarre, vous faites des gestes dans le vide, vous parlez à vos godasses, vous m'annoncez crûment que je suis condamné à mourir et pour couronner le tout vous me menacez de ne pas pouvoir ressortir d'ici. Vous avouerez qu'il y a de quoi se poser des questions ! »

Jérôme : « Justement, posez-les franchement, vos questions ! »

Antoine : « Eh bien je vous le demande, vous êtes soigné en psychiatrie ? »

Jérôme : « Absolument pas, vous faites fausse route, monsieur ! Mais quand je vous dis que vous ne pourrez pas ressortir d'ici, c'est hélas une pure réalité ! »

Antoine : « Ah oui ? Pourquoi ? Vous m'avez enfermé avec vous ? »

Jérôme : « Ecoutez. Je ne connais effectivement pas votre dossier médical. Mais je peux vous dire que votre opération, si elle a eu lieu, a complètement foiré, ou alors vous n'avez même pas eu le temps de monter sur le billard. »

Antoine : « Je vous remercie bien ! »

Jérôme : « Vous pouvez ! » *Il lui tend la main pour la lui serrer* : « Bienvenue dans la dimension oubliée ! »

Antoine : « La dimension oubliée ? »

Jérôme : « Oui, enfin moi j'appelle ça comme ça. Vous pouvez lui donner un autre nom si ça vous chante. »

Antoine : « Vous buvez ? On vous drogue ? »

Jérôme : « Pffff. Vous ne me croyez pas ? Regardez-moi faire : j'ouvre une brèche avec mes mains dans l'espace qui nous entoure, et j'ai une vue sur le monde des vivants, après je zoome comme ceci pour voir plus précisément ce que je veux. »

Antoine : « Alors vous, non seulement vous vous êtes échappé de votre chambre, mais en plus vous n'avez pas dû prendre tous vos médicaments ! »

Jérôme : « Mais vous n'êtes pas dans un hôpital ici, bordel ! Réveillez-vous ! »

Antoine : « Ah bon, je suis où alors ? »

Jérôme : « Nulle part ! Vous êtes mort ! »

Antoine : « Je suis mort, ha ha ha, je suis mort ! C'est marrant parce que moi j'ai la très nette impression d'être bien vivant ! »

Jérôme : « Non ? Sans blague ? Et je parie que vous n'avez plus aucune douleur. Vous n'avez ni faim ni soif, ni chaud ni froid. Même pas envie de fumer une petite clope histoire de vous affranchir de votre cancer du poumon ! »

Antoine : « J'ai pas de cancer ! »

Jérôme : « Plus maintenant ! Les médecins ont dû vous épargner la terrible nouvelle et vous ont fait croire à une tumeur bénigne, sinon vous ne seriez pas là ! »

Antoine : « N'importe quoi ! »

Jérôme : « Vous n'avez plus aucune douleur, avouez ! Et si je vous mets mon poing sur la gueule vous ne sentirez rien ! »

Antoine : « Essayez pour voir ! »

Jérôme se précipite sur Antoine et lui colle un grand coup de poing.

Antoine : « Non mais ça va pas mon vieux, vous êtes complètement sifflonné ! »

Jérôme : « Alors ? Vous avez mal ? »

Antoine : « Bien sûr ! »

Jérôme : « Non ! Vous n'avez pas mal. La douleur, c'est votre mémoire fantôme qui vous en donne l'illusion. Vous recevez un coup et votre cerveau vous envoie une sensation de douleur, mais en fait vous n'avez pas mal, la preuve, vous n'avez pas une trace sur la peau. »

Antoine : « Bon, je vous laisse à vos élucubrations de barjot. »

Jérôme : « C'est ça, quand vous aurez trouvé la sortie vous me préviendrez. »

Antoine arpente tout l'espace, et effectivement ne trouve aucune issue.

Antoine : « C'est quoi ce bordel ? On est où, là ? »

Jérôme : « Je vous l'ai dit il y a 2 minutes à peine, vous avez un problème de mémoire ? Le poumon, la mémoire, vous cumulez mon vieux ! »

Antoine (*pointant Jérôme du doigt*) : « C'est vous qui m'avez séquestré ! »

Jérôme : « Avec quelle clé ? J'ai fermé quelle porte ? Jugez par vous-même ! »

Antoine *fait encore le tour de l'espace pour trouver une issue* : « Non mais c'est une histoire de fous ! »

Jérôme : « Sûrement. »

Antoine : « Et puis dites donc, vous n'êtes pas anesthésiste ! »

Jérôme : « Non. Je vous ai fait marcher. »

Antoine : « J'ai envie de vous mettre mon poing sur la gueule ! »

Jérôme : « Allez-y, faites-vous plaisir ! On sera quitte ! »

Antoine : « Vous n'en valez même pas la peine. »

Jérôme : « Non mais si ça peut vous apaiser... Je vous rassure, je ne sentirai rien.»

Antoine : « Vous êtes qui, nom de dieu ? »

Jérôme : « Ah non, s'il vous plaît, pas de ça ici ! Si vous avez un jour cru à ces conneries, alors il va falloir vous rendre à l'évidence. Personne ne viendra vous chercher ici, ni dieu ni diable ! »

Antoine : « C'est totalement absurde cette histoire ! »

Jérôme : « Absurde, si vous voulez, mais c'est comme ça. »

Antoine : « Je ne me souviens même plus par où je suis arrivé. Je n'ai pas ouvert de porte, de toute façon il n'y en a pas. »

Jérôme : « Hé non ! »

Antoine : « Ca fait longtemps que vous êtes là ? »

Jérôme : « 1 662 jours exactement. »

Antoine *reste perplexe* : « Mille six cent... »

Jérôme : « Plus de quatre ans, si c'est ce que vous cherchez à calculer. »

Antoine : « Ici, dans ces...murs ? Enfin je veux dire, là ? Tout seul pendant quatre ans ? »

« Atmosphères » de Lisa Charnay

Jérôme : « C'est parce que je le veux bien. Les autres sont partis. »

Antoine : « Les autres ? Quels autres ? »

Jérôme : « Ceux qui trépassent et qui débarquent ici.. Comme vous. J'ai pu constater qu'on n'était jamais plus de 6 en même temps. Il doit y avoir d'autres espaces comme celui-là. »

Antoine : « Mais les autres ils sont partis où ? »

A suivre...

Durée totale de la pièce environ 90 minutes.

Pour vous procurer le texte dans son intégralité, vous devez vous adresser à la bibliothèque de la SACD, gestionnaire des droits d'auteur, et si vous désirez jouer cette pièce, vous devez également en faire la demande à la SACD soit par internet :

www.sacd.fr

soit par courrier postal, soit sur place :

**SACD
Direction du Spectacle vivant
11 rue Ballu
75442 PARIS CEDEX 09**